



Uniquement destiné aux médias.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Secrétaire exécutif de la CCNUCC : les représentants gouvernementaux réunis à Bonn doivent décider de passer à la prochaine étape décisive dans la lutte contre les effets des changements climatiques

(Bonn, 2 août 2010) – Le troisième cycle de négociations des Nations Unies cette année a démarré lundi avec la rencontre de représentants de 178 gouvernements à Bonn, Allemagne. Cette conférence, qui se déroulera du 2 au 6 août, vise à préparer les résultats souhaités pour la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques prévue en novembre et décembre prochains à Cancún.

« Les gouvernements doivent prendre dès cette année les dispositions nécessaires pour passer à la prochaine étape décisive dans la lutte contre les effets des changements climatiques », a déclaré le secrétaire exécutif de la CCNUCC, Christiana Figueres. « C'est à eux de décider de la façon d'y parvenir, mais cela est politiquement possible. À Cancún, les gouvernements doivent faire en sorte que le politiquement possible se transforme en politiquement irréversible », a-t-elle ajouté.

Les représentants gouvernementaux examineront la deuxième version du texte destiné à faciliter les négociations, sous la conduite du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention, chargé de trouver une solution globale à long terme aux problèmes qu'engendrent les changements climatiques.

Le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto se réunit également à Bonn, parallèlement au premier Groupe de travail. La mission de ce groupe est de veiller au respect des engagements en matière de réduction des émissions, pris par les 37 pays industrialisés qui ont ratifié le Protocole de Kyoto, pour l'après 2012.

Le plus haut responsable des questions relatives aux changements climatiques au sein de l'ONU, Mme Christiana Figueres, a souligné qu'il était maintenant temps de concrétiser de manière responsable et contraignante les promesses et engagements déjà rendus publics, ainsi que les progrès déjà réalisés. Selon Mme Figueres, les gouvernements doivent à présent décider comment ils s'acquitteront de leurs engagements de réduire les émissions. Tous les pays industrialisés ont promis publiquement de diminuer leurs émissions d'ici 2020 et 38 pays en développement ont présenté des plans visant à limiter l'augmentation de leurs émissions.

« Ces efforts doivent se transcrire sous forme d'un accord international », a renchéri la plus haut responsable des questions relatives aux changements climatiques au sein de l'ONU.

« Il faut resserrer sans tarder les mesures de réduction des émissions et les nations industrielles se doivent de donner l'exemple », a-t-elle ajouté.

Christiana Figueres a indiqué que les gouvernements s'étaient mis d'accord sur un ensemble détaillé de mécanismes destinés à permettre aux pays en développement de mener des actions concrètes dans ce domaine.

Cela concerne notamment l'adaptation aux changements climatiques, la limitation de l'augmentation des émissions, la fourniture d'un financement adéquat, la promotion du recours aux technologies propres et aux pratiques forestières durables et le renforcement des compétences et capacités nécessaires.

Le nouveau secrétaire exécutif de la CCNUCC a par ailleurs noté le besoin pressant pour les nations industrialisées de respecter leurs promesses de financement. L'année dernière, ces pays se sont engagés à verser 30 milliards de dollars d'ici 2012 dans des projets d'adaptation et d'atténuation lancés par des pays en développement.

« Les pays en développement voient dans ce financement le signe que les nations industrialisées sont prêtes à s'engager dans des négociations plus vastes », a souligné Christiana Figueres.

Les pays développés ont par ailleurs indiqué qu'ils prendraient les dispositions nécessaires pour réunir 100 milliards de dollars chaque année d'ici 2020.

« Les gouvernements doivent préciser comment les arrangements institutionnels, en particulier les arrangements financiers, pourront fonctionner dans ce contexte », a déclaré Christiana Figueres. « Par exemple, comment les dispositifs institutionnels de financement pourraient être associés efficacement à un mécanisme technologique ou à des actions relatives à l'adaptation ».

Mme Figueres a expliqué que les pays voulaient que ce qu'ils ont décidé ensemble soit mesuré, présenté et vérifié d'une manière transparente et responsable.

« Dans le contexte des négociations, il s'agit du processus « MRV », qui implique simplement que les pays désirent s'assurer que ce qui est mis sur papier correspondra à la réalité », a-t-elle affirmé. « Le franchissement de cette étape prouvera que les nations vont dans la même direction ».

Enfin, Christiana Figueres a mis en évidence le fait que les gouvernements étaient prêts à se lier par un accord mais qu'ils devaient décider de la façon de le faire.

« Les gouvernements doivent mener des actions responsables et contraignantes, de manière à prouver à la société civile et au secteur privé que les technologies propres et les stratégies vertes seront reconnues à la grandeur de la planète, ainsi qu'à l'échelle locale », a indiqué le secrétaire exécutif de la CCNUCC.

La Conférence de Bonn a attiré environ 3 100 participants, dont des délégués gouvernementaux et des représentants d'entreprises, de l'industrie, d'organisations environnementales et d'établissements de recherche.

La prochaine séance de négociations de la CCNUCC est prévue du 4 au 9 octobre à Tianjin, Chine, en préparation à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu du 29 novembre au 10 décembre à Cancún.



La CCNUCC

Avec 194 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 190 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.